

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 06 JUILLET 2023 A 20h

Nombre de membres	L'an deux mil vingt-trois, le six juillet à 20h00, Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire. PRESENTS : Christine BERTIN, Jean BONNIN, Fabrice GRIMAUT, Christian MICHELIN, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Isabelle PETIOT, Alain RENARD, Christian ROSSIGNOL, Didier THEVENET ABSENTS/EXCUSES : Anthony BUATOIS SECRETAIRE : Christine BERTIN
En exercice : 11	
Présents : 10	
Votants : 10	
Date de convocation : 27 juin 2023	

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 27 avril 2023, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

- Point concernant les dossiers d'urbanisme

Permis de construire		
Demandeur	Adresse	Nature des travaux
JURA SPLASH	base de loisirs	Espace de stockage
Déclaration préalable		
Demandeur		Nature des travaux
ABBUHL Daniel	15 chemin du creuillis	Mur de soutènement
CCBHS	base de loisirs	Sanitaires
CCBHS	base de loisirs	Poste de secours
DONNET Jean-Louis	38 grande rue	Bassin d'ornement
BOUILLON Cédric	10 impasse de la bataille	Réhabilitation des façades et extension
BOULLIER Eric	12 rue St Martin	Clôture
Certificat d'urbanisme		
Demandeur		Nature des travaux
MICHELIN Jean-Louis	rue de la tuilerie	construction maison
Droit de préemption non exercé :		
Parcelle B 857 : rue de la Tuilerie		
Parcelle B 870 rue des Chanérons		
Parcelle ZI 40 rue de la tuilerie		

- Révision du SCOT : information

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'info'SCOT n°5 concernant la révision du SCOT en cours.

Finances

- Diagnostic fiscal financier et budgétaire de la CCBHS

Le Conseil Municipal a pris connaissance du diagnostic fiscal, financier et budgétaire du territoire (CCBHS et les communes)

Personnel Communal

- Renouveaulement du poste de l'agent de la classe GS et CP (3h par jour)

Le poste d'adjoint technique pour 9,45h (temps annualisé) est renouvelé pour la période du 01 septembre 2023 au 31 août 2024. Fonctions du poste : assister l'enseignante de la classe des GS et CP durant l'accueil des enfants et jusqu'à la pose méridienne. (*délibération n°20*)

Le poste d'adjoint technique en charge du ménage de l'école est renouvelé du 28 août au 31 décembre 2023. (*délibération n°21*)

- Heures complémentaires et supplémentaires des agents (*délibération n°22*)

Le Conseil Municipal accepte d'instituer les heures supplémentaires et les heures complémentaires pour l'ensemble des agents de la collectivité.

Scolaire

- Service d'accueil en cas de grève à l'école

Compte tenu de la problématique du personnel et de l'organisation, le Conseil Municipal décide de ne rien mettre en place pour l'instant.

- Convention de répartition des charges de la classe maternelle avec Lombard et Relans (*délibération n°23*)

Le Conseil Municipal a pris connaissance des modalités de répartition des charges entre les 3 communes du RPI Desnes – Lombard – Relans. Le Conseil Municipal approuve la convention correspondante et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Pour l'année 2022 la répartition des charges est la suivante :

- Desnes : 14 933,25 €
- Lombard : 6 892,27 €
- Relans : 10 338,41 €

Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- Compte-rendu des commissions et des syndicats

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

Questions et informations diverses

- Référent déontologue (*délibération n°24*)

L'association des maires du Jura propose la désignation de Mme Damienne BONNAMY pour exercer cette mission jusqu'à la fin du mandat municipal.

Tout membre du conseil municipal peut consulter le référent déontologue qui est chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques.

Le Conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Demande pour installer un miroir à l'angle de la rue des marronniers et du chemin des gravières : un devis sera sollicité
- Refus d'adhésion à la fondation du patrimoine
- JO 2024 : le conseil municipal envisage de prévoir une manifestation sportive en juillet 2024
- Les élus ont rencontrés le Président du Ball Trap afin de faire le point sur leurs manifestations. Il a été demandé de limiter les week-ends complets de tirs.
- Création d'une nouvelle association à Desnes : Amicale des Bricolos. Président : Stéphane RAMPIN, Secrétaire : Jean-Luc LEMAIRE, Trésorière : Isabelle RAMPIN
- La réfection de l'abri bus le long de la route départemental est en cours de réflexion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Prochaine séance du Conseil Municipal : 07 septembre 2023 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT

LISTE DES DELIBERATIONS

20	Création d'un poste d'agent technique contractuel
21	Création d'un poste d'agent technique contractuel
22	Instauration des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) et des heures complémentaires
23	Convention de répartition des charges de la classe maternelle avec Lombard et Relans
24	Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux